

TEMPS PROBABLE : REGION PARISIENNE. Temps doux et assez venteux, de nouveau à la pluie. Ciel très nuageux. Vent assez fort de sud à sud-ouest. Quelques pluies. Nuit : 8°. Jour : 16°. EN FRANCE. Météo Nord-Ouest : nouvelles pluies, assez fortes. Vent assez fort de sud-ouest, fort sur les côtes. Météo Sud-Est : après une éclaircie, nouvelles pluies. SOLEIL : Lever, 6 h. 4 ; coucher, 47 h. 15. LUNE : Prem. quartier le 10 ; pleine le 18.

Le drame de la race juive DES GHETTOS D'EUROPE A LA TERRE PROMISE

LE DERNIER PROPHETE D'ISRAEL

La vie ardente de Théodore Herzl, pionnier et apôtre du sionisme

Il est à Vienne, au cimetière de Dobbling, un tombeau. L'homme qui l'habite eut une destinée extraordinaire. Trois mille deux cent quarante-sept années après Moïse, il a succédé à Moïse. Il fut plus qu'un roi. Il eut plus qu'un sceptre : il eut des ailes. Sa mission fut plus grande que celle de régner sur un pays. A sa voix, les frontières se lézardèrent. Son souffle courut le monde. Il réveilla un peuple endormi depuis dix-neuf siècles. C'était un juif. Le peuple était celui d'Israël. Le nom de l'homme est Théodore Herzl.



Théodore Herzl

beauté de son visage et la majesté de son port. « Comme Saül, écrit Zangwill, il dominait ses frères de sa haute taille, avec une longue barbe noire, des yeux étincelants et la figure des rois assyriens sur les bas-reliefs antiques. Sa conversation était fascinante et il exerçait un effet magnétique sur tous ceux qui entraient en contact avec lui, depuis les empereurs jusqu'aux pauvres juifs qui s'arrêtaient pour baiser les bords de son manteau. »

Il était journaliste à Paris, correspondant du journal viennois la *Neue Freie Presse*. Cet avatar lui était advenu en 1891. Docteur en droit, il avait d'abord été de la robe noire, comme stagiaire près la cour de Salzbourg. Mais l'instinct de sa race le piquait au talon. Il quitta la robe pour la valise et courut voir un peu comment la Terre était faite.

En route, ayant expédié quelques-uns de ses étonnements aux gazettes de son pays, le ton en frappa la *Neue Freie Presse*. Elle se mit à sa recherche, le découvrit en Espagne et lui proposa l'affaire de Paris.

Le voyageur inconnu accepta. Les vieux journalistes parlementaires français n'ont qu'à faire appel à leurs souvenirs. Ils reverront notre homme en train d'écrire sous l'escalier de la salle de la Rotonde, les confrères étrangers travaillaient, en effet, sous l'escalier. On les a remplacés, ces années dernières, par un ascenseur. Le nouveau Moïse sous l'escalier ! Mais le secrétariat général de la maison n'est pas devin ! Herzl réussissait. Il lança un livre, le *Palais-Bourbon*, qui fit les beaux jours de l'Europe centrale. On jouait ses pièces à Vienne, à Berlin. La *Neue Freie Presse* le nommait directeur littéraire. Au bel homme, la vie était belle, quand soudain...

Quand éclata l'affaire Dreyfus. Il entendit, dans les rues de Paris, le cri de : « Mort aux juifs ! » Jusque-là Herzl avait vécu en dilettante. On raconte bien que, dans son jeune âge, il aurait dit au docteur de sa famille : « Il n'y a, pour nous autres juifs, qu'un moyen de former une nation respectée, c'est de nous en aller en Palestine. — Qui nous y conduira ? » Et qu'il aurait répondu : « Moi ! » Depuis, il semblait avoir oublié sa mission. Comme ceux de sa race, il avait fait sa Bar-Mitzvah (première communion) et pro-



VIVE LE ROI

noncé son petit discours en hébreu à la synagogue. Ses manifestations n'avaient pas été plus loin. Et, certes, il se croyait bon sujet autrichien.

Le cri de « Mort aux juifs ! » fut un éclair sur son âme. Il s'arrêta net. « Moi aussi, se dit-il, je suis juif. » Que ce cri s'élevât en France, voilà ce qui, surtout, le bouleversa. La France, depuis plus de cent ans, avait reconnu aux juifs l'entière qualité d'homme. Elle était en tête des nations dans le cœur d'Israël. Si, ici, brusquement, le terrain manquait à leurs pas, si l'on reportait sur tous le soupçon pesant sur un seul, c'est que le juif, même dans son pays privilégié, n'était pas encore chez lui.

Et Herzl, ce jour-là, sentit sa mission fondre sur lui.

Il bouscula sa vie, rompit avec ses succès. Il entra en fièvre.

Le premier acte de sa nouvelle incarnation, il le demanda à son métier : il fit un livre. Un livre ? Un texte de loi plutôt. Aux cinq livres de Moïse, il ajoutait le sien. Il ouvrait les paupières à son peuple et lui disait : « Regarde où tu en es après dix-neuf siècles de la vie de roulier. L'ayant mis en face de son état, il posa le problème du retour en Palestine et, comme sur un grand tableau noir visible du monde entier, devant les quatorze millions de juifs attentifs et dispersés, il en tira la solution.

Ce livre s'appela : *L'Etat juif*. « Je n'avais encore jamais rien écrit dans un tel état d'extase », a-t-il dit. Heine raconte qu'il entendait sur sa tête le ballement d'ailes d'un aigle lorsqu'il composait certains de ses vers. « J'entendais, au-dessus de moi, quelque chose de semblable à un frémissement. »

Mais ce livre à la fois était tout et n'était rien. Herzl avait assis sa base ; il fallait, maintenant, dresser le monument.

Herzl partit en croisade. Il n'en est pas de plus étonnante dans les temps modernes. Il se précipita, d'abord chez le baron Maurice de Hirsch. Quand on n'a pas d'argent et que l'on veut créer un Etat, il faut d'abord frapper aux coffres-forts. Le baron Hirsch avait consacré des centaines de millions à la détresse des siens. Il avait acheté à leur intention pour cinquante millions de terrains en Argentine. C'était un homme que l'on pouvait embarquer sur sa galère.

Herzl ne représentait rien à l'esprit du baron. C'était seulement un homme jeune qui allait publier un livre. Il vit entrer chez lui non

un quémendeur, mais l'ambassadeur des temps prochains. Lorsque le baron, intrigué par une telle allure, commença de discuter avec son hôte : « Inutile de perdre du temps, coupe Herzl, et frappant sur les épreuves de son livre : Tout est là ! — Et l'argent ? demandait le financier. — Je vais lancer un emprunt national juif de dix milliards de marks, répondait le journaliste. » On assure que Hirsch répliqua : « Rothschild donnera 500 francs et les autres juifs riches rien du tout. » Le coup des dix milliards avait mis fin à l'entretien. Mais le lendemain, Herzl écrivait à Hirsch : « Je vous aurais montré mes bannières et comment j'entends les déployer. Et si, ironiquement, vous m'aviez demandé : « Un drapeau. Qu'est-ce ? Une loque au bout d'un bâton ? » Je vous aurais répondu : « Non, monsieur, un drapeau c'est plus que cela ! Avec un drapeau on conduit les hommes où l'on veut et même en Terre promise. »

Le baron Hirsch mourut. *L'Etat juif* parut. Herzl se rendit chez Zadoc-Kahn. Grand-rabbin de France, Zadoc-Kahn ne voulait pas du tout aller en Palestine. Herzl était en somme un étranger, un Autrichien, et il touchait à une question redoutable. On dit encore que Herzl répondit : « Tout cela ne vous regarde pas ? bien ! Vous êtes Français israélite, bien ! Mon projet est en effet une affaire intérieure juive. Alors, adieu ! »

Il partit pour Londres. Il y fit grande impression et quelques discours. Là, comme à Paris, il comprit qu'il parlait dans le désert. De ces premiers coups de filet, il ne ramena qu'un disciple : Max Nordau.

(La suite à la deuxième page.)

LA FÊTE DU BLÉ

(Voir à la deuxième page.)



M. Doumergue remettant un prix

LA CONFERENCE NAVALE Les invitations ont été remises hier après-midi

La conférence se tiendrait à Paris dans la troisième semaine de janvier

Londres, 7 octobre (dép. P. Parisien). Les invitations pour la conférence navale des cinq puissances ont été lancées aujourd'hui. Le document porte la signature de M. Henderson, ministre des Affaires étrangères. Il a été remis, au début de l'après-midi, aux ambassadeurs de France, d'Italie, du Japon et des Etats-Unis.

M. de Fleurbaey, rentré de Paris en avion, est arrivé à l'ambassade de France peu de temps après que l'invitation y fut parvenue. Cette invitation s'accompagne d'un long exposé qui couvre plusieurs pages de papier ministre et où, après un rappel des récentes conversations anglo-américaines, sont repris les points qui furent laissés en suspens par la conférence navale de Washington, en 1921.

Le lieu et la date suggérés pour la nouvelle conférence sont Paris et la troisième semaine de janvier 1930. Le texte complet du document sera remis demain soir à la presse, en vue de sa publication mercredi matin.

MM. Claude Farrère et Pierre Benoit sont blessés dans un accident d'auto

Toulouse, 7 octobre (dép. Petit Parisien). MM. Claude Farrère et Pierre Benoit se rendaient ce matin en automobile de Saint-Germain à Biarritz et Saint-Jean-de-Luz. A trois kilomètres de Labastide-Murat, la voiture dérapa dans un tournant brusque, fut projetée dans le fossé, capota, glissa sur l'accrolement de la route et enfin, grâce à la vitesse acquise, se redressa à demi.

M. Pierre Benoit était sérieusement blessé à la main droite. Au surplus, par suite, sans doute, d'un choc à la poitrine, le brillant écrivain était complètement enroué.

M. Claude Farrère avait reçu des contusions légères sur diverses parties du corps, notamment à la tempe droite. Il avait une large ecchymose à la jambe gauche. La croquerie de la voiture, qui conduisait lui-même, avait beaucoup souffert.

Aucun secours ne se trouva à portée des blessés. Mais par un hasard heureux, le moteur ne se trouvait pas hors d'usage.

M. Claude Farrère réussit avec l'aide de son compagnon à remettre la voiture en marche et roula tant bien que mal jusqu'à Labastide-Murat.

La 26^e division américaine au Soudan



En haut : la minute de silence. En bas : le général Sherman dépose une palme ; près de lui, debout, le général Edwards

DEUX FOIS ASSASSIN LE MEURTRIER DE LONGUEUIL ABAT UN GENDARME VENU POUR L'ARRÊTER

Ecumant de rage, le bandit est enfin maîtrisé

Senlis, 8 octobre (de notre envoyé spéc.). Le drame qui se déroula, samedi soir, sur le quai de la gare de Longueuil-Anne, dans les circonstances que nous avons signalées, n'era, à cet égard, qu'un second épisode non moins tragique. Le meurtrier, René Roos, qui, comme nous l'avons dit, avait pris la fuite après avoir tué M. Henri Prud'homme, n'hésita pas à tirer sur le gendarme qui, à



Lesage (à gauche) et Roos



Le gendarme Delattre

Nogent-sur-Oise, se préparait à l'arrêter et l'abattit d'un coup de revolver. Avant que de relater cette scène dramatique, nous croyons utile de revenir sur les faits qui l'ont précédée.

Le drame de Longueuil

Travaillant dans une briqueterie de Longueuil, près Compiègne, René Roos, vingt-huit ans, vivait avec une femme un peu plus jeune que lui, Germaine Bailly. Un enfant était né de cette union, et la mère de Roos, garde-séminaphore intermédiaire au passage à niveau de Senlis, élevait le bébé à son domicile, n° 11 bis, rue de Roybaumont, à Nogent-sur-Oise.

Sans cesse brutalisée par son amant, Germaine Bailly finit par s'enfuir de Longueuil en compagnie d'une de ses amies, Germaine Lagny. Elle alla se placer à Compiègne comme domestique.

Lorsque Roos apprit le départ de sa compagne, il entra dans une fureur folle. Sachant que Germaine Lagny vivait avec un jeune homme de vingt et un ans récemment libéré du service mili-



Le gendarme Saint-Riguler

taire, Henri Prud'homme, il supposa que, par ce jeune homme, il pourrait apprendre l'adresse de la fugitive.

Il se mit à la recherche de Prud'homme et l'arrêta, à 20 h. 30, sur le quai de la gare de Longueuil. Le seul témoin de la scène, le garde-séminaphore Lesartier, les entendit discuter pendant quelques minutes. Tout à coup, il vit l'un des deux personnages prendre l'autre à la gorge en s'écriant : « A la fin, veux-tu me dire la vérité ? » Puis deux détonations retentirent et Prud'homme s'affaissa, le cœur troué d'une balle, un second projectile lui ayant seulement enlevé le lobe d'une oreille ; il expira aussitôt.

Le crime commis, Roos prit le large et M. Lesartier, l'aperçut, qui gagna en courant la route nationale. Il avertit aussitôt les autorités. Une heure plus tard, le lieutenant de gendarmerie de Clermont, qui fait l'interdiction des défilés de l'arrondissement de Compiègne, lança, par téléphone, l'ordre à toutes les brigades, de 25 kilomètres autour de Compiègne, de venir faire des patrouilles en convergeant vers Longueuil.

L'assassin mange, boit, dort... et va au bal

Ces dispositions n'eurent point le résultat désiré.

Le meurtrier entra tranquillement à Compiègne, où il alla demander à manger et à coucher à M. Lepain, propriétaire du bar des Halles, place du Marché-aux-Herbres. M. Lepain, qui ne savait rien du drame de Longueuil, accueillit favorablement la demande de Roos. Il lui fit servir un repas et le conduisit ensuite à sa chambre, non sans lui avoir fait rédiger la fiche habituelle.

L'homme dormit jusqu'au lendemain matin, se leva à 11 heures et déjeuna. (La suite à la troisième page.)

APRÈS LE RAID MAGNIFIQUE Costes et Bellonte sont retenus en Chine

Pris pour des aviateurs soviétiques, les deux héros du « Point-d'Interrogation » reçoivent à Tsihsikar l'« hospitalité » du gouverneur de la province

Ils comptent repartir pour le Japon lorsque, après les démarches du consul de France à Kharbine, leur situation aura été réglée

9.610 KM. EN 52 H. DE VOL

Les événements derniers ont définitivement confirmé l'heureuse issue du raid de Costes et Bellonte. Une semaine passée sans aucune nouvelle directe des aviateurs n'avait pu faire naître la moindre inquiétude. On pensait, à juste raison, ainsi que la suite l'a démontré, que les deux Français avaient atterri loin de tout centre habité. Et, en effet, c'est à 80 kilomètres de Tsihsikar que leur Bréguet-Hispano-Suiza s'était posé ; il fallut alors une semaine de marche aux deux héros pour gagner la grande cité mandchoue.

Voici d'ailleurs la dépêche que nous adresse notre correspondant de Changhaï :

Changhaï, 7 octobre. L'atterrissage de Costes en Chine fut confirmé par l'aviateur lui-même, qui envoya de Tsihsikar un télégramme au consul de France à Kharbine, M. Reynaud, l'informant des circonstances du vol et de sa situation.

Après avoir traversé la Sibirie, l'aviateur français survola la Mandchourie avec l'intention de se diriger sur le Japon. Costes et Bellonte avaient déjà traversé l'immense province de Hei-Long-Kiang quand le manque d'essence les força à atterrir sur un plateau herbeux situé à environ 80 kilomètres de Tsihsikar, importante ville située non loin du chemin de fer de l'Est-Chinois.

Un village composé de palloches aux murs de boue se trouvait non loin, mais sans communication au-



Bellonte et Costes devant leur appareil

cune avec la ville, et l'essence était chose encore inconnue dans ces régions.

Les aviateurs envoyèrent des paysans chercher du secours, mais les soldats, apprenant leur arrivée, survinrent, et les prenant pour des aviateurs militaires soviétiques faisant un raid sur la Mandchourie, les arrêtèrent. En raison de l'impossibilité de se comprendre, la méprise persista et les soldats résolurent d'amener les aviateurs au général Ouan Fou Lin, gouverneur de la province du Hei-Long-Kiang, dont le quartier général était à Tsihsikar. Ouan Fou Lin, prévenu, télégraphia à Moukden en annonçant la capture d'un avion soviétique et réclamant des instructions.

Cette erreur fut la raison pour laquelle nous restâmes si longtemps sans nouvelles des aviateurs.

(La suite à la troisième page.)

Une démente tue à coups de couteau une vieille demoiselle et se suicide

ELLE SE CROYAIT VICTIME D'UN COMplot

Au cours d'une crise de folie, une malheureuse démentille tue hier matin de plusieurs coups de couteau, une sexagénaire, puis s'est plantée son arme dans le cœur.

La triste héroïne de ce drame sanglant, Marcelle Monnot, âgée de trente-cinq ans, originaire de Pontaurat, occupe, depuis de nombreuses années, avec son père, M. Charles Monnot, soixante-cinq ans, ouvrier chaudronnier, un modeste appartement de trois pièces au cinquième étage, 9, rue d'Aubervilliers.

Son tempérament très malade ne lui avait jamais permis d'occuper aucun emploi.

Marcelle Monnot sortait rarement et n'avait pas d'amies de son âge. La seule qu'on lui connaissait était une vieille fille, Mlle Jeanne Delécluze, âgée de cinquante-neuf ans, native de Béthune, employée dans une importante fabrique de parfums et demeurant 5, rue de Nanterre, à Suresnes. Les deux femmes se voyaient assez fréquemment. Chaque samedi, Mlle Delécluze venait chez son amie et restait chez elle jusqu'au lundi.

Hier matin, vers 6 h. 30, les voisins du chaudronnier venaient de le voir partir pour son travail, lorsqu'ils entendirent des cris angoissés provenant du cinquième étage.

Les cris cessèrent bientôt. Le concubine de l'immeuble, accouru, tenta vainement de se faire ouvrir la porte de l'appartement, qui avait été fermée à double tour.

On prévint la police et M. Adam, secrétaire du commissariat du quartier, accompagné d'un serrurier, accourut, bientôt suivi de MM. Mariel, commissaire, et Bilsky, médecin légiste.

Un horrible spectacle attendait les policiers. Dans la cuisine, l'infortunée vieille demoiselle, le corps plié sur une



M^{lle} Jeanne Delécluze

chaise, les vêtements déchirés, portait de terribles blessures.

Une plaie large de plusieurs centimètres dans la région du cœur menaçait avec quel acharnement elle avait été frappée.

(La suite à la deuxième page.)

Concours pour l'ameublement de la maison familiale conque selon la loi Loucheur

Ce concours est ouvert par le « Petit Parisien », avec la collaboration de la chambre syndicale de l'ameublement, en vue du prochain Salon des arts ménagers

On n'a pas oublié le succès qu'obtint, l'an dernier, lors du Salon des arts ménagers, le « Concours de la maison familiale », organisé par le « Petit Parisien ». Il s'agissait de rechercher le type de la meilleure maison familiale conçue dans le cadre de la loi Loucheur, c'est-à-dire répondant aux exigences de dimensions, de dispositions, de confort et de prix fixées par cette loi. Plusieurs centaines de constructeurs répondirent à notre appel et le jury désigna un certain nombre de maisons dignes d'être retenues.

Mais ce n'est pas le tout de posséder les murs, le parquet et le toit, le père de famille à qui l'application de la loi Loucheur permet de devenir propriétaire d'une aimable villa à un autre problème à résoudre : celui de l'ameublement.

Les pièces conçues selon la loi Loucheur ne sont pas immenses. Elles sont même assez exigües ; on ne pouvait, voir grand, quant aux facilités d'accès à la propriété, qu'à la condition de ne pas voir trop vaste quant aux dimensions des constructions. L'économie était de rigueur. Elle entraînait l'exiguïté.

Cela n'est pas pour simplifier le problème. Pour réaliser le mobilier complet et commode de la maison familiale du cadre de la loi Loucheur, il sied de déployer quelque ingéniosité. Pour que ce mobilier soit de surcroît, élégant, il y faut mettre du goût. Pour qu'il reste bon marché en se maintenant solide, il convient de montrer du savoir-faire.

Toutes ces qualités sont, fort heureusement, des qualités essentielles françaises et qu'il n'est pas malaisé de découvrir parmi les artistes, les industriels et les négociants du meuble.

Il est bon, toutefois, de concentrer les efforts au lieu de les éparpiller. C'est le but que nous visons en organisant, avec la précieuse collaboration de la chambre syndicale de l'ameublement, un nouveau concours : il s'agit, cette fois, de meubler la maison.

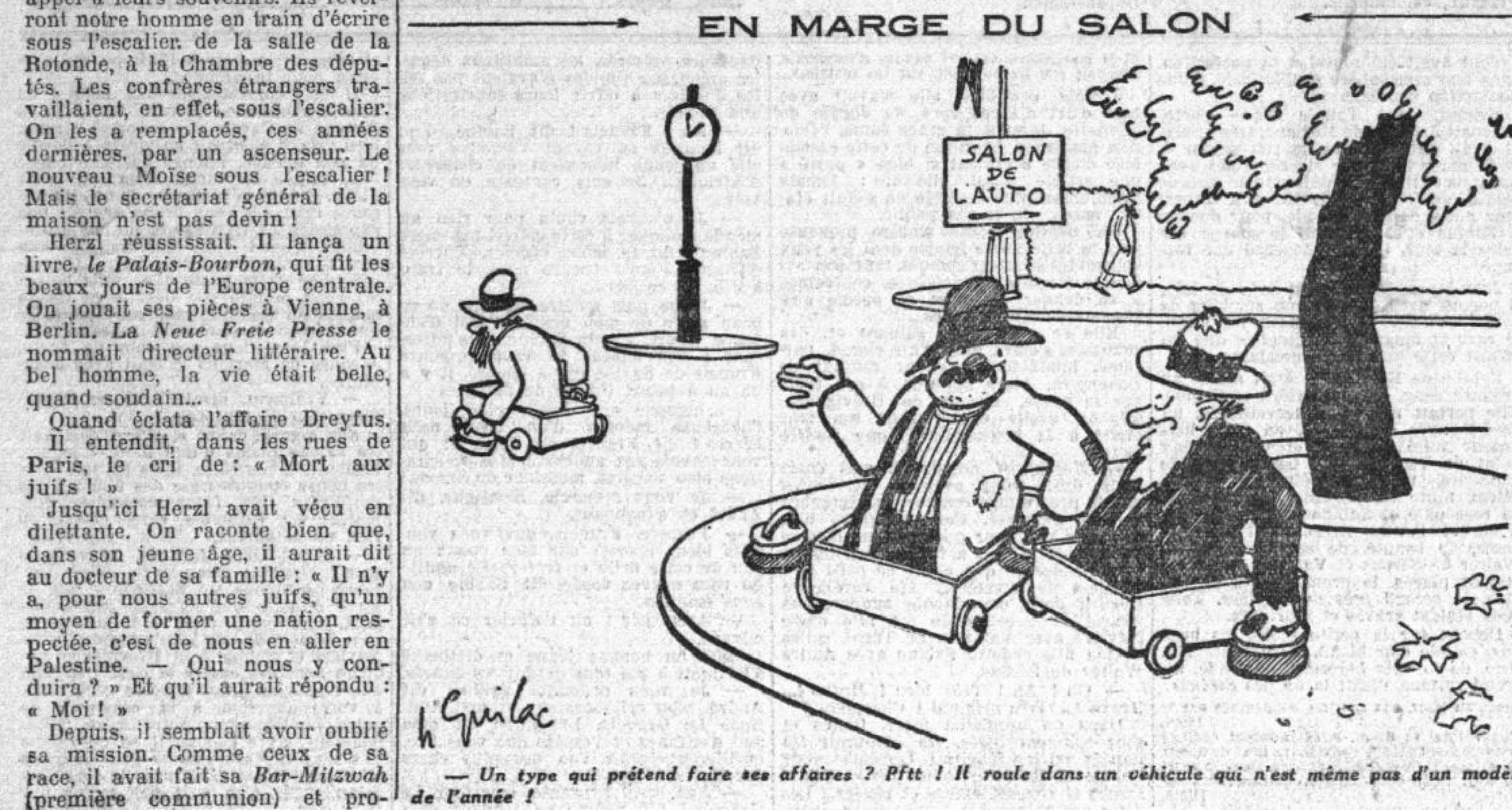
De même qu'un dernier Salon des arts ménagers le Grand Palais servit d'écrin à la maison familiale conçue dans le cadre de la loi Loucheur, de même, du 30 janvier au 16 février 1930, le Grand Palais abritera les mobiliers classés les premiers, exposés aux Arts ménagers, d'accord avec M. Paul Breton, commissaire général de cette si intéressante exposition.

Il ne saurait trouver une meilleure place. Le meuble n'est-il pas l'objet ménager par excellence ?

Ainsi faisons-nous appel à tous les producteurs français de l'ameublement : artistes, industriels, commerçants, pour participer à ce concours dont on trouvera plus loin le règlement général.

Les projets (dessins ou maquettes) seront examinés et classés par un jury qui donne toute garantie aux concurrents sur la compétence et l'impartialité de ses membres.

Il est ainsi composé :
Président : M. Goumain, président



Un type qui prétend faire ses affaires ? Pft ! Il roule dans un véhicule qui n'est même pas d'un modèle de l'année !

DERNIERE HEURE

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUES & TÉLÉPHONIQUES SPÉCIAUX DU PETIT PARISIEN ET DU TEMPS

L'Assemblée nationale roumaine élira demain un nouveau régent

Il s'agit de pourvoir au remplacement de M. Buzdugan qui est mort hier matin

M. Buzdugan, régent de Roumanie, a succombé hier matin à la grave maladie dont il était atteint depuis quelque temps et qui avait nécessité une intervention chirurgicale. Dans le poste difficile qu'il occupait depuis la mort du roi Ferdinand, M. Buzdugan, juriste éminent et ancien premier président de la cour de cassation, avait réussi, par son tact, sa droiture et le sens très vif qu'il avait de ses responsabilités, à conquérir l'estime administrative de tous les Roumains. Il ne sera pas facile de le remplacer.

Deux heures après la mort de M. Buzdugan, le cabinet Maniu s'est réuni et a décidé d'assumer les prérogatives constitutionnelles jusqu'au moment où le nouveau régent aurait été élu par le Parlement.

Cette élection ne va d'ailleurs pas tarder. La Chambre et le Sénat, convoqués en Assemblée nationale, nommeront dès demain, au scrutin secret, le nouveau régent.

Étant donné qu'au Parlement roumain le parti zoraniste possède maintenant une majorité écrasante, on doit s'attendre à l'élection d'une personnalité sympathique aux nationaux paysans.

Plusieurs noms ont déjà été prononcés : ceux notamment du général Pressan, de M. Titulesco, qui se trouve actuellement à Paris comme délégué roumain au comité des réparations orientales; de M. Mironesco, ministre des Affaires étrangères; on a même évoqué celui de la reine Marie, veuve du roi Ferdinand et grand-nièce du roi Michel.

En ce qui concerne la souveraineté douanière, beaucoup de Roumains estiment cependant que la loi salique, en vigueur dans le pays, s'oppose à l'exercice de la régence par une femme.

Quoi qu'il en soit, le choix du nouveau régent est pour la Roumanie, déjà si éprouvée par la disparition successive du roi Ferdinand et de M. Jean Bratianu, une affaire de première importance, et cela d'autant plus que l'état de santé du second régent, le patriarche Miron Christea, laisse beaucoup à désirer en ce moment.

On ne sait encore si les libéraux prendront part à l'élection, car ils ont immédiatement adopté une attitude d'opposition très nette et critique sévère, comme contraire à la Constitution disent-ils, le passage des prérogatives royales entre les mains du conseil des ministres.

Lucien Bourgeois.

LES CONDOLEANCES FRANÇAISES POUR LA MORT DE M. BUZDUGAN

Le Président de la République a chargé le colonel Goudoukoff, chef de la mission militaire, d'aller exprimer à M. Diamandi, ministre de Roumanie à Paris, ses condoléances personnelles pour la mort de M. Buzdugan, membre du conseil de haute régence.

M. Aristide Briand, président du Conseil, a, de son côté, chargé M. Bavelier, chef adjoint du protocole, de présenter ses condoléances à la légation de Roumanie.

D'autre part, M. Puaux, ministre de France à Bucarest, a également présenté les condoléances de la France au gouvernement roumain.

Après les obsèques de M. Stresemann

Les journaux s'étonnent de l'abstention de la Reichswehr

Berlin, 7 octobre (dép. Havas). Le fait que la Reichswehr n'a pas participé aux funérailles de M. Stresemann est vivement critiqué par les journaux et par le public berlinois.

La Gazette de Berlin a midi apprend que le commandant de la Reichswehr avait offert de mettre une compagnie d'honneur à la disposition du gouvernement et que, d'autre part, le président d'Empire n'aurait fait aucune objection à ce sujet.

Le bruit court dans les milieux politiques que cette affaire aura son écho. L'enquête ouverte démontrera d'ores et déjà l'opposition qui a empêché la Reichswehr de rendre les honneurs à M. Stresemann. Ce journal rappelle que lors des obsèques du docteur Rautenau, une compagnie d'honneur de la Reichswehr présentait les armes devant le Reichstag.

A ce sujet, l'agence Wolff apprend de source autorisée que, vendredi dernier, dans une entente avec le chancelier, le président d'Empire a décidé de maintenir le principe selon lequel la garde d'honneur militaire n'est prévue que pour les funérailles des chefs d'Etat.

Sanglantes bagarres à Munich

Munich, 7 octobre (dép. Havas). Aux environs de Munich, de sanglantes collisions se sont produites entre socialistes et nationalistes à la sortie d'une conférence socialiste en faveur du plan Young.

Quatorze membres de l'association républicaine « Bannière d'Empire » et seize socialistes nationalistes ont été plus ou moins grièvement blessés.

UNE FUSION DE BANQUES EST EN VUE EN AUTRICHE

Vienne, 7 octobre (dép. Petit Parisien). L'une des quatre grandes banques viennoises qui avaient survécu à la dissolution de l'ancien empire, le Crédit d'Autriche, paraît à son tour devoir être absorbé par la principale d'entre elles, le Crédit immobilier.

M. Venizelos rentre à Athènes

Belgrade, 7 octobre (dép. Petit Parisien). M. Venizelos est reparti aujourd'hui à 14 h. 45 pour Athènes. Avant son départ, M. Venizelos a exprimé sa vive satisfaction d'avoir pu, à son passage à Belgrade, renouveler l'expression des sentiments d'amitié qu'il nourrit à l'égard de la Yougoslavie.

Un navire allemand s'échoue en sautant un vapeur

Colombo, 7 octobre (dép. Havas). Le vapeur allemand Lauterfels s'est échoué au large de l'île Minicoy, en cherchant à déloger le vapeur Hochat échoué à cet endroit depuis le 21 septembre. Le Hochat semble perdu; le Lauterfels est dans une situation critique.

Le président Hoover et M. Macdonald résument les effets de leurs conversations

Washington, 7 octobre (dép. Times). MM. Hoover et Macdonald ont quitté le camp de pêche de Rapidan ce matin à 7 heures et sont arrivés vers 10 heures à Washington, où ils ont publié, immédiatement et conjointement, le communiqué suivant :

Nous avons passé franchement en revue toutes les questions susceptibles d'être une cause de friction entre nos peuples. Nous avons réalisé des progrès satisfaisants. Les conversations continuent.

Les deux hommes d'Etat ont l'intention de publier plus tard, dans le courant de la semaine, des déclarations plus complètes. Mais on ignore si ces déclarations seront communes ou si le président et le premier ministre anglais auront chacun de son côté quelque chose à dire à la presse et au public. D'une manière générale, on ne s'attend pas à Washington à ce que ces déclarations contiennent quelque chose de beaucoup plus important que ce qui fut dit hier quand on annonça que rien n'empêchait plus le gouvernement britannique d'adresser aux Etats-Unis, à la France, à l'Italie et au Japon des invitations à participer à la conférence sur la réduction des armements navaux, conférence qui s'ouvrira le 20 ou le 21 janvier prochain.

Cette question a déjà fait l'objet d'échanges de vues fréquents entre Washington et Londres, puis entre Washington et le Bernequid durant le voyage de M. Ramsay MacDonald.

Quant au texte original des invitations, tel qu'il avait été rédigé à Londres, il n'avait évidemment pas été complètement approuvé à Washington. Encore que le secret soit jalousement gardé sur les points sur lesquels les Etats-Unis avaient des observations à faire, dans certains milieux on émet l'hypothèse — mais il ne s'agit là que d'une hypothèse — que le gouvernement anglais désire faire mention, dans sa communication, aux puissances, des chiffres de longueurs sur lesquels la partie anglo-américaine en forces navales de combat pourrait être basée, mais que le président Hoover s'est opposé à cette mention ou encore a contesté l'exactitude des chiffres.

Quoi qu'il en soit, il ne semble guère probable que le texte des invitations, qui sera rendu public mercredi, comprenne ces chiffres, pour la raison qu'ils doivent être considérés comme dépendant des décisions prises lors de la conférence.

La position britannique, en ce qui concerne les croiseurs, ne fait encore, à l'heure actuelle, l'objet d'aucun doute. Le gouvernement anglais a indiqué que le tonnage total de 339.000 tonnes pour les croiseurs, réparties entre cinquante bâtiments, dont quinze de 10.000 tonnes, armés de canons de huit pouces, est le minimum qu'il puisse accepter, compte tenu de ses immenses responsabilités et des services qu'il permettra de rendre. A cet égard, il convient de noter que l'on a de plus en plus tendance aux Etats-Unis à considérer cette question comme une preuve de la sincérité du gouvernement britannique et de la valeur qu'il y attache en tant que contribution à la confiance et au bon vouloir mutuels.

Lucien Bourgeois.

LE PREMIER EST RECU PAR LE SENAT AMERICAIN

Washington, 7 octobre (dép. Havas). Après son retour à la Maison-Blanche, M. Macdonald, accompagné de sa fille et de son fils, s'est rendu à la Chambre des représentants, où il a prononcé quelques paroles chaleureusement applaudies, puis s'est rendu au Sénat où son discours a été accueilli de longs et bruyants vivats. Les tribunes étaient bondées, les corps diplomatiques en grand uniforme se trouvant au premier rang.

Le premier ministre anglais a alors prononcé un discours, il a déclaré que tous les malentendus qui existent entre l'Angleterre et les Etats-Unis seraient maintenant définitivement dissipés et que sa visite était la conséquence du pacte de Paris, monument qui figurait dans l'histoire. M. Macdonald a dit, à cet égard, ont donné au monde un nouvel espoir, une nouvelle énergie pour suivre le chemin de la paix.

Parlant de la parole, M. Macdonald a dit qu'elle était l'unique condition permettant de mettre fin à la course aux armements. M. Macdonald a terminé en faisant allusion, en termes émus, à la mort de M. Stresemann, dont la vie, a-t-il dit, avait été consacrée à la cause de la paix.

LE DRAME EN TAXI DE SUNNINGDALE

La justice anglaise conclut que la lingère Claire Meant a tué le chef cuisinier Joubert et s'est suicidée

Londres, 7 octobre (dép. Petit Parisien). L'enquête sur la tragédie qui se déroula dans la nuit de jeudi à vendredi dans la nuit de Sunningdale et dont les victimes furent deux Français, un chef cuisinier, Louis-Ernest Joubert, et une lingère parisienne, Mile Claire Meant, a eu hier aujourd'hui à la Cour d'assises de la ville de Windsor, devant le juge Lord Justice Taylor, assisté d'un jury et d'un interprète.

Le docteur Crutwell, qui fit les premières constatations médicales, a confirmé les déclarations déjà faites par le chauffeur qui transportait le couple et suggéré, d'après la position des cadavres, que Mile Meant a tué son ami et s'est donné la mort ensuite.

Il a été donné lecture d'une lettre trouvée en la possession de la lingère et où le signataire, M. Joubert, se plaignait que celle-ci manquait de confiance en lui et l'assurait de toute son affection.

Le rapport de Mile Meant, produit à l'audience, avait été pris jeudi matin à Paris et était timbré de Douvres le même jour.

Après avoir entendu les domestiques de Sunning House, la description de la scène qui suivit l'arrivée de la jeune femme et du chauffeur, le récit du drame, le coroner a conclu que les témoignages établissaient que la femme, trouvée avec un revolver en main, avait tué Joubert et s'était tuée elle-même.

Le verdict du jury, qui est conforme aux conclusions du coroner, a été le suivant : « Joubert fut assassiné par Mile Meant qui, ensuite, dans un moment d'aliénation mentale, se donna la mort. »

UN VAPEUR NORVÉGIEN FAIT NAUFRAGE

De nombreuses personnes auraient péri

Londres, 7 octobre (dép. Petit Parisien). Suivant un message Exchange Telegraph de Coppenhague, le vapeur norvégien Haakon-VII s'est échoué la nuit dernière, un peu avant minuit, au large de la côte ouest de Norvège, près de Florø, alors qu'il se rendait de Trondheim à Bergen. Le navire a coulé presque instantanément par l'arrière, au milieu de scènes terrifiantes. Le capitaine, qui était dévoué ce matin sur la pointe d'un rocher isolé, en proie à de terribles souffrances et dans l'impossibilité de fournir la moindre explication sur le désastre. Le Haakon-VII emmenait 147 hommes équipés et une cargaison de passagers, dont près de la moitié, croit-on, ont péri. Parmi les victimes, il n'y aurait aucun étranger.

Le raid merveilleux et l'odyssée de Costes et Bellonte

Costes et Bellonte atterriront le 29 septembre et purent seulement téléphoner hier au consul de France à Kharbine. Les aviateurs sont logés au quartier général de Tsisikar et Ouan Fou Lin les traite comme ses hôtes, mais ne leur permet pas de partir avant le règlement de leur situation. Ce matin le consul Reynaud quitta Kharbine pour Tsisikar où il doit apaiser les dernières difficultés, ce qui paraît facile, le gouvernement de Moukden ayant donné des instructions favorables. L'essence est envoyée de Hailar à destination de Tsisikar, de sorte que Costes et Bellonte pourront repartir demain ou mercredi pour Moukden et, de là, gagner Tokio.

Costes manifesta dans son télégramme son désappointement que le manque d'essence ait arrêté son raid. Il déclare que son vol dura cinquante-deux heures, durant lesquelles il parcourut 9.410 kilomètres, battant le record mondial du vol sans escale en ligne droite et établissant une communication aérienne directe entre la France et la Chine.

Les aviateurs sont en bonne santé et l'avion serait en bon état.

Georges Moreste.

Dans la dépêche ci-dessus, Costes déclare avoir couvert 9.610 kilomètres. Ce chiffre pourra étonner; il ne semble cependant pas exagéré. Si, en effet, la distance à vol d'oiseau entre Paris et Hailar est, ainsi que nous l'avons dit, de 7.840 kilomètres, il ne fait pas de doute que Costes ait parcouru une distance beaucoup plus considérable, notamment en contournant le lac Baikal et en poussant une pointe jusque vers Kirensk.

Les félicitations du gouvernement français

A la suite de l'exploit de Costes et Bellonte, M. Laurent Eynac, ministre de l'Air, a envoyé au ministre de France à Pékin le télégramme ci-après :

Je vous prie de vouloir bien transmettre aux aviateurs Costes et Bellonte les chaleureuses félicitations du gouvernement pour le très grand exploit qu'ils ont accompli, en leur assurant le record d'altitude et de distance, en leur félicitant pour leur courage et si glorieux pour l'aviation française.

Vous leur exprimer les sentiments enthousiastes qui ont accueilli l'heureuse nouvelle de leur atterrissage.

Signé : LAURENT EYNAC.

UN HORRIBLE DRAME A AIX-LES-BAINS

Un ancien tripièr tue ses deux enfants à coups de revolver, puis se suicide

Aix-les-Bains, 7 octobre (dép. P. Paris). Ce matin, à 8 heures, alors que sa femme était allée chercher du charbon, Claude Gelas, dit « Jean », ancien tripièr, habitant avenue de Tresserve, a tué ses deux enfants, Suzanne-Aniol, quatorze ans, et Gisèle-Marguerite, quinze mois, à coups de revolver. Il s'est ensuite suicidé.

Depuis longtemps, le ménage avait des discussions continuelles. Hier, Gelas avait proposé à sa femme de faire un excursion dans le Jura, à la fin de l'été. Elle avait refusé, redoutant qu'un drame ne vienne mettre prochainement un terme à une existence devenue impossible.

Les restes du commandant Tulasse et de ses infortunés compagnons sont ramenés à Tours

Tours, 7 octobre (dép. Havas). Cette nuit doivent arriver à Tours les corps du commandant Tulasse et des sergents Vergnaud et Josseland, victimes de l'accident d'aviation des Sorbiers, près de Lalapasse.

L'adjudant-chef Favier, qui fut également victime de l'accident, sera enterré demain près de Vieux. Un piquet du 31^e régiment d'aviation assistera aux obsèques du commandant Tulasse et des sergents Vergnaud et Josseland, qui seront célébrées à Tours. Tous les régiments de la garnison rendront les honneurs.

Le crime de Frasn-le-Château

Une nouvelle arrestation

Vesoul, 7 octobre (dép. Petit Parisien). L'an dernier, deux vieillards, les époux Jeanni, demeurant à Frasn-le-Château, étaient trouvés assassinés chez eux. Le vol semblait avoir été le mobile de ce crime. Depuis, la justice avait suivi plusieurs pistes qui n'aboutirent à l'arrestation de trois individus : le militaire Vallot et deux pupilles de l'école de réforme de Frasn, qui sont toujours incarcérés, malgré leurs protestations d'innocence.

Une nouvelle arrestation vient d'être opérée, celle de René Moal, vingt-six ans, contrôleur à la Radio-Technique, 63, rue Gide, à Levallois-Perret, qui était détenteur de valeurs ayant appartenu aux victimes.

Un enfant est enlevé par le vent

Mulhouse, 7 octobre (dép. Petit Parisien). L'enfant, âgé de quatre ans, des bateliers Karl Anlen Diebold, de Gräfelf, se tenait sur le pont du chalut lorsqu'un vent violent s'éleva soudain. L'enfant fut enlevé par la bourrasque et jeté par-dessus bord. Son corps a été retrouvé quatre heures plus tard.

La ville de Châtelleraut mise en effervescence par un hypnotisé

Châtelleraut, 7 octobre (dép. P. P.). Au cours d'une représentation donnée par le « professeur » Pollmann, aux Variétés-Cinéma, un spectateur, M. Adolphe Martin, manœuvre, s'était endormi. Plusieurs assistants présents, naturellement, hypnotisés de tenter sur le spectateur aussi peu attentif une expérience. Le « professeur » Pollmann attaqua immédiatement ce sujet et, conformément au désir de quelques spectateurs, lui donna l'ordre d'aller prendre un matin, à 5 h. 15, une large galette dans une pâtisserie de la ville, puis d'aller la manger au café du Commerce.

Au cours de la matinée, la nouvelle se répandit dans toute la ville et, à midi, une foule considérable attendait dans les rues l'arrivée du somnambule. A l'heure exacte, Martin, dîant droit devant lui, passa entre les haies de curieux, pénétra dans la pâtisserie, s'empara d'une grande galette dans laquelle il mordit de belles dents, puis se rendit au café du Commerce. La foule qui l'avait suivi entourait M. Martin, au moment où les photographes opéraient, le sujet sortit de son sommeil. Devenu subitement furieux, il se mit à rechercher à dans la foule le professeur Pollmann. Celui-ci, stupéfait de la tournure prise par l'événement, se dissimula comme il le pouvait. Martin ne réussit pas à le trouver, jeta sa galette sur la terrasse en proférant des menaces, puis se rendit à son domicile. Cette scène a produit à Châtelleraut une vive sensation.

Le meurtre de Nogent-sur-Oise

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Dans la matinée, M. Lepin apprit ce qui s'était passé à Longueil. Ayant conservé la fièvre rédigée la veille au soir par son client, il courut au commissariat de Compiegne pour conter ce qu'il avait vu. Mais quand les gendarmes arrivèrent, Roos venait de s'enfuir. On raconte même qu'un consommateur, avant que le bandit sorte, avait dit en riant :

— Il y a eu un crime à Longueil ! l'assassin fera bien de ne pas descendre pour prendre le train à Compiegne, car la gare est pleine de gendarmes.

Roos n'attendit pas le reste de la conversation et s'enfuit rapidement.

Il alla prendre le train à 17 h. 30 aux Meux-lez-Saint-Ouen et une demi-heure plus tard il descendait à la gare de Villers-Saint-Paul pour éviter Creil qu'il devait sévèrement garder.

Il fit à pied la route de Nogent-sur-Oise, où il quitta chez sa mère chercher une somme de 300 francs qu'il y avait laissée.

Roos passa la soirée au bal Gulsambert, rue Bonvillers. Le bruit du crime de Longueil s'étant déjà répandu, une jeune femme qui le fugitif avait offert de danser lui dit :

— Il paraît que tu as tué quelqu'un à Longueil ?

— Oui, répondit Roos, j'en ai étourdi un qui m'embêtait.

Le deuxième crime

Roos quitta le bal vers 23 h. 45 et se rendit rue de Royoumont chez sa mère. Il s'était fait accompagner par un autre individu de mauvaise réputation, Pierre Lescaud, ouvrier à Montataire.

Tous deux s'engagèrent dans la rue, où les deux gendarmes Edmond Delattre et Saint-Riquier s'étaient postés dans l'encoignure d'une porte, pour guetter le meurtre. L'heure de la nuit était calme. Déjà le maréchal des logis Aubry et le gendarme Moreau, qui venaient remplacer leurs camarades, étaient presque au tournant de la rue, lorsque MM. Delattre et Saint-Riquier virent passer devant eux Roos et Lescaud.

Ils les laissèrent arriver à la porte du logis de Mme Roos mère et, à pas feutrés, ils les suivirent.

Tout à coup, le gendarme Delattre, qui était en tête, se précipita vers Roos en l'entraînant par la manche électrique. Le bandit se précipita à son tour, poché et en criant : « Haut les mains ! » Mais l'assassin, ayant pris son revolver, fit feu.

Le gendarme, atteint au cœur, tomba sur la chaussée, se releva en s'agrippant au mur et s'efforça à nouveau de saisir le bandit. Mais Roos, qui avait tiré sur l'enfant, quelques minutes plus tard, il était mort.

Cependant, l'autre gendarme s'était courageusement jeté sur Roos, et le centurion l'empêchait de se servir d'un nouveau de son arme.

Les deux autres gendarmes, au coup de feu, accoururent et réussirent à maîtriser le bandit, qui écumait de rage.

Les habitants de la rue s'étaient levés au bruit des détonations. Ils aidèrent les gendarmes et malmenèrent sérieusement l'assassin.

Cynisme...

Le parquet de Compiegne, MM. Roussel et Martin, juge d'instruction, accourus dès la première heure du jour, ont fait procéder à l'autopsie.

Roos, qui avait eu une explication avec ses deux crimes, il déclara avoir déjà fait six ans de travaux publics à la suite d'une condamnation à dix ans, en cours de réformation. Son corps est couvert de tatouages. Il avait déserté à deux reprises. Il déclara froidement :

— J'arrive du Maroc. On m'a appris à tuer et, malin, je m'en sers.

Il y a six ans, il avait, dans un bal, tiré un coup de revolver sur le maire de Nogent, M. Pierrot, qui venait faire passer l'ordre dans le bal.

Avec un calme déconcertant et sans exprimer le moindre regret, il a déclaré qu'il avait tué Prudhomme parce que celui-ci avait refusé de lui indiquer l'adresse de sa maîtresse, Germaine Bailly.

Il a d'ailleurs ajouté qu'il soupçonnait Prudhomme d'entretenir des relations intimes avec sa maîtresse et qu'il n'était pas fâché de se débarrasser d'un rival.

Puis il confia au juge qu'il avait l'intention de gagner la Belgique, d'où, s'il ne pouvait prendre chez lui l'argent confié à sa mère, commettre en route des vols nécessaires à assurer sa subsistance. Ce jour-là, il avait emporté de cartouches tirées, Roos indiqua qu'il avait fait trois fois seulement, deux fois à Longueil, sur Prudhomme, une fois à Nogent-sur-Oise, sur le malheureux Delattre.

Lesage a-t-il tiré ?

Ses allégations paraissent être confirmées par les constatations des magistrats.

Roos avait, au départ, trois cartouches : une dans le canon et six dans chacun des deux chargeurs qu'il emportait. Or on en a retrouvé dix. Il en aurait donc bien tiré trois seulement.

Mais M. Delattre a été tué de deux coups de feu. Un qui traversa le cœur et que Roos reconnaît avoir tirées; l'autre qui, pénétrant dans l'aine droite, sectionna l'artère fémorale. Qui, dès lors, a-t-il tiré, disent les enquêteurs, si ce n'est Roos ?

Mais celui-ci, qui sont combien devient Roos sa responsabilité, se défend non seulement d'avoir tiré, mais même d'avoir eu un revolver sur lui.

Il a pressé de questions, il n'a jamais voulu reconnaître le fait. Il a seulement déclaré qu'il avait bien entendu deux détonations quand Delattre fut abattu.

Confrontés, les deux complices sont demeurés sur leurs positions.

Une reconstitution du drame

A la nuit tombante, alors que les ouvriers des usines étaient déjà rentrés chez eux, les magistrats ont procédé à la reconstitution du meurtre du gendarme Delattre.

Chargés sur une camionnette que protégeaient quatre gendarmes, Roos et Lesage furent amenés à Nogent-sur-Oise, où les accueillirent les hués et les coups de sifflet des habitants.

Roos et son complice reprirent, adossés à la maison de la mère de l'assassin, la position qu'ils occupaient quand surgirent les gendarmes Delattre et Saint-Riquier. Roos tint la geste meurtrière, indiquant approximativement la ligne de tir qui correspondait effectivement aux constatations faites par les magistrats.

Quant à Lesage il se refusa à toute répétition, répétant inlassablement au juge :

Mais vous voulez donc que je m'accuse, alors que je n'ai rien fait ?

La reconstitution fut alors écourtée, la foule qui s'accumulait menaçant d'arriver un mauvais parti aux deux inculpés. On se mit à crier, leur faire regagner hâtivement leur camionnette pour éviter qu'ils ne fussent lynchés.

Ramenés à Creil, ils sont gardés à vue dans le violon de la gendarmerie en attendant leur transfert à la prison de Compiegne.

M. Delattre était un excellent gendarme très estimé de ses chefs, très aimé de la population de Creil, parmi laquelle il vivait depuis dix-huit ans. Il était marié et père de deux enfants âgés de huit ans. On juge du désespoir de sa veuve en apprenant de la bouche du capitaine de gendarmerie la pénible nouvelle.

LE BANQUET PEUGEOT A EU LIEU HIER SOIR

Le banquet qu'organise chaque année la Société des automobiles Peugeot, à l'occasion du centenaire de la marque, a eu lieu hier à la salle Wagram, sous la présidence du général Herr, président du conseil d'administration.

Pius d'Arnaud, directeur des ventes, a prononcé des discours furent prononcés par le général Herr, MM. Robert et François Peugeot, et M. Cédès Gambade, au nom des agents de Peugeot, qui retraçèrent l'histoire accomplie au cours de la présente année par les dirigeants de la grande marque nationale.

DANS LA REGION PARISIENNE

AISNE

Arrestation d'une matrone

Depuis quelques semaines des bruits fâcheux couraient, à Soissons, sur le compte d'une veuve Piquet, quarante-neuf ans, habitant au douaire de la Banlieue, que la rumeur publique accusait de se livrer, contre rémunération, à des manœuvres abortives.

Arrêtée, la veuve Piquet dut reconnaître les faits, mais prétendit n'avoir jamais exigé de rétribution de ses « clientes », au nombre d'une douzaine, à qui elle voulait seulement rendre service. Elle a été écrouée à Laon.

Tuée par une auto

Un vieillard de Crépy-en-Laonnois, M. Auguste Puzelin, soixante-dix ans, a été renversé par une auto. Relevé avec une fracture du crâne, il succomba peu après. L'auto de l'accident, un camion de bois de Noyon, a déclaré avoir été égarée par les phares d'une autre voiture.

EURE-ET-LOIR

Noces d'or à Chartres

M. et Mme Champoux-Chopin, âgés respectivement de soixante-quatre et soixante-cinq ans, ont célébré hier leurs nocées d'or à Chartres.

Le mariage de M. et Mme Champoux-Chopin, âgés respectivement de soixante-quatre et soixante-cinq ans, ont célébré hier leurs nocées d'or à Chartres.

L'affaire de Dammarié

Accusé de s'être livré à des attentats à la pudeur sur des enfants fréquentant son école, M. Albert Robinet, ex-instituteur à Dammarié, a comparu hier devant la cour d'assises d'Eure-et-Loir, présidée par M. le conseiller Grassieus. Il est défendu par M. Dillay, avocat à la cour.

M. le procureur Laisant occupe le siège du ministère public. Au cours de la première audience, qui a eu lieu à huis clos, M. Boulay s'est constitué partie civile au nom de plusieurs familles.

L'accusé a persisté à nier les faits qu'on lui reproche. Il prétend être victime d'un complot organisé par les enfants. Ceux-ci

LA CITROËN

TYPE C6^F

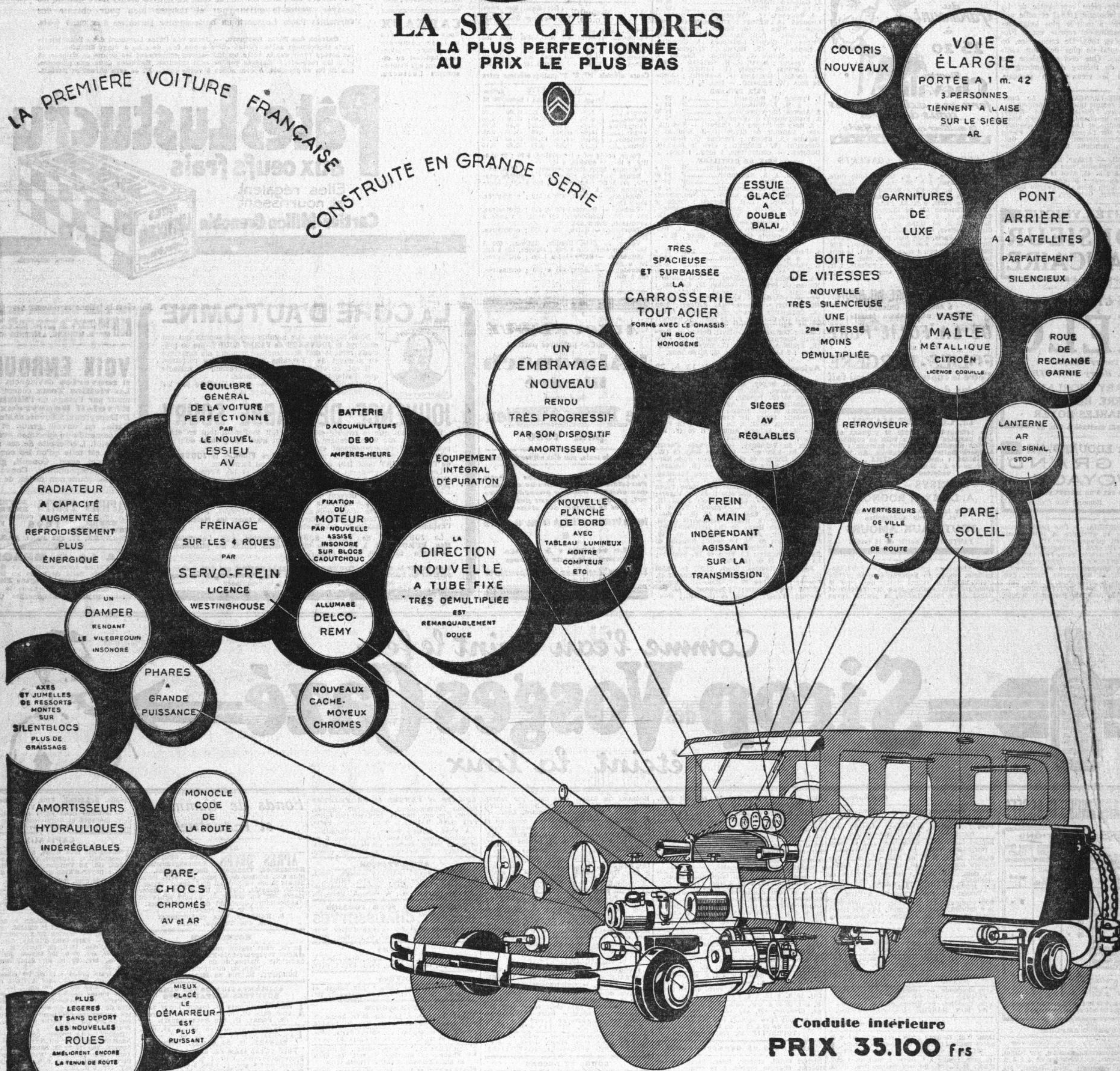
LA SIX CYLINDRES
LA PLUS PERFECTIONNÉE
AU PRIX LE PLUS BAS



LA PREMIÈRE VOITURE

FRANÇAISE

CONSTRUITE EN GRANDE SERIE



Conduite intérieure
PRIX 35.100 frs



**rêvé
ards**

à ménager son estomac essentiellement fonctio-
nne moins rude. Et
trop lourd ou trop
personnes âgées des
ont les deux qualités
t plus que la viande
et pâtes choisir. Des
astueru, en raison de
meilleures et les plus
particuliers qu'on ne
Si vous ne connaissez
oins faire que de les
a pour obtenir des
uties aux œufs frais.
stueru dans l'eau bouil-
à vingt minutes, selon
les temps de cuisson, et
ttes dans une passoire,
se sera sûrement parfait.

Pour la table, approvisionnez-vous au pays du
BEN VIN rouge fruité, tiré en pilon 205 ltr., fin
perdu, rendu gras 1^{er} c. fruité. Ech. 3 fr.
M^{me} R. MOHENG, à MEYNES (Gard) 150

VOIX ENROUÉES
et couvertes deviennent claires,
Les vieilles Toux cèdent rapidement
par l'usage de l'Elbix et du
Révulsif Dupeyroux. — Le
Dr Dupeyroux, 5, Square de Messine, 5,
Paris, envoie gratis et franco
sur demande un spécimen avec mode
d'emploi. L'efficacité de ces médica-
ments est telle qu'on les continuera
après cet essai. Consult. gratuites
par correspondance. Consultations
tous les jours non fériés, de 2 à 3 h.

PAPIERS PEINTS **EXPOSITION**
EN PROVINCE

Prix défiant toute concurrence

ALBUM	1929	France
NOUVEAUTES		sur demande
GRANGER, 77, rue Fajol.	PARIS (18 ^e).	

A LA CAMPAGNE

Faites votre cuisine au GAZ,
votre salle de bains au GAZ,
avec le petit Gazogène Pière.

Peu coûteux. Renseignements gratuits.
Etabl. **PIERRE**, Ballancourt (S.-et-O.).

ETABLIS. DELAISSE. vins 32, r. des Halles, 18 Dépôts Vins
installés dans Paris et banlieue,
dép. ménages et dame seule pour érance,
dépot 30 vins logé. Se présent. ou écrire.

CAPITAUX

Avances sur tous titres, même inaliénables.
A nominalité, usufruit, successions, viager,
rentes, etc. Société en c. p. Baillet lods.
Rien à payer d'avance ni en cas d'insuccès.
Frêt s. ids com. Herberbrecht, 4, pl. Raphaëll.

PARIS-NANTIES EN 5 h. 30

Trains rapides quotidiens a nombre de
places limitées - 1^{re} et 2^e classes. - Wagons
restaurant
Départ : Paris 10 h. 15. Arrivée : Nantes 5 h. 30.
Aller : Paris 10 h. d'Orsay, dé. 10 h. 0.
Orléans, dé. 18 h. 10. Paris 19 h. 0.
Saumur, arr. 20 h. 30. Angers, arr. 21 h. 11.
Nantes, arr. 22 h. 0. Paris 22 h. 30.
20 h. 30.

Ce train prend : 1^{re} en 1^{re} classe, à tous
ses points d'arrêt, à Paris 0 h. 15, à
Nantes 4 h. 30 km. les voyageurs
pour toutes destinations ; 2^e en 2^e classe,
à Paris 0 h. 15, à Nantes 4 h. 30 km. les
voyageurs pour la destination effective
de Tours ou de ses au delà, à Orléans,
les voyageurs effectuant un parcours sim-
ple de 320 km. le train de Tours, les voya-
geurs sans condition.

Retour - Le Croisix, dé. 18 h. 19. Saint-
Nazaire, dé. 17 h. 30. Nantes, dé. 18 h. 43.
Paris 10 h. 15. Saumur, dé. 18 h. 10.
Tours, dé. 21 heures. Orléans, dé. 22 h. 32.
Paris Anversitz, arr. 0 h. 18. Paris d'Or-
say, arr. 0 h. 15.

Ce train prend 1^{re} en 1^{re} classe, les voya-
geurs pour toutes destinations ; 2^e en 2^e
classe, de Croisix à Nantes, les voyageurs
pour toutes destinations et, à partir d'An-
gers, ceux effectuant un parcours simple
de 320 km.

Il ne laisse à Paris-Anversitz que des
voyageurs sans bagages.

LA MAISON CI-CONTRE
 composée de : 1 salle à manger de 3x3, 2 chambres de 3x3, 1 entrée, 1 cuisine, 1 w.-c., peinture, vitrerie, parquet-chêne,
 est vendue jusqu'à 20 kilomètres des fortifications
29.500 francs
 par les
CHARPENTIERIS PARISIENS
 CONSTRUCTEURS
 131, rue de Picpus, à PARIS

LA SUPER-STATION
RENAULT-SERVICE
218, Brd Pereire
S.A.P.R.A.R.

5^{me} A^{me} Pièces Attaches Réparations Accessoires Renault

Pièces détachées à vue.
Réparations extra-rapides
Accessoires en tous genres

Exposition · Vente
Echange.
Crédit

Devis et Renseignements sur demande.

218
Brd Pereire
 Tél. : Wagram { 70-98
 19-43

Vous dites :

"J'ai la peau sensible".
 Essayez donc Mira, la lame de précision dont on dit qu'elle est si impeccable, si propre, si victorieusement sûre sur vos joues, et fait son travail "en douceur".

La lame Mira, conçue en France, est fabriquée à Reims et vendue à bon prix français.

Dites : Je veux une

MIRA

LA LAME DE PRÉCISION
 USINE A REIMS
 Siège social: 94, rue St-Lazare PARIS

OR Achat Or j. 20f. la gr. Brillante
 Vx Dentiers 20f. la dent massasseuse
 Achat 28f. Résumeur M Résumeur

BAINOIRES fonte émaillée depuis 350 fr.
 Chauffe-bains au gaz et au bois, lavabos, bidets, w.-c., menuiserie pour pavillons, cheminées marbre, meubles de cuisine, armoires de clôture, etc... Catalogue Franco
 Chantier Mirabeau, 461, bd d. l. Garo, Paris-13^e
 Métro : Italie. Expédit. foo à partir de 100 fr.

CHAT Brillant j. 8.000 fr. carats
 Or. Argenterie.
 Dentiers très cher.
DANIEL, 55, rue Rivoli, Métro Châtelet

Mach. à coud. neuve dep. 550 fr. Occ. Singer d. 200. Répar. t. marq., 48, r. Mouton-Duvergne

POUR HOMMES & POUR DAMES
LA MAISON

WILLIAMS

HABILLE CHIC SUR MESURE
2 ESSAYAGES COUPE IMPECCABLE
ET VOUS OFFRE DE LE PAYER DEPUIS

40 F.
par
mois

6 MOIS. 1 AN DE CRÉDIT

MAQASIN OUVERT DE 9 H A 7 H 30 ET DIMANCHE MATIN
4, RUE DU PONCEAU, 4

Juste à la sortie du MÉTRO RÉAUMUR-SÉBASTOPOL

Chefs monseurs p. montage & l'extér. appar. | Tourneurs, tourneur-détailleur p. fraises

Tôliers moutonne en ventilation.
Soudeurs tôliers.

Tôliers.
demandés par Emballages TUNZINI,
69, rue Legendre, Paris (17^e).

TOURNEURS, RECTIFIEURS
CUTTAT, 59, rue Servan.

AJUSTEURS, APPRENTIS
CUTTAT, 13, impasse Gaudet.

On demande petite main ferromerie. S'adr.
GAILLAT, 77, rue des Haies, Paris.

On dem. 1. OUVRIERS tissage mécanique ou
manutention ou tissage de capotes
on bord, tapis broché, apprentissage payé.
Travail et logement assurés aux familles.
Ecrire : Usine VIGIER
Heudreville-sur-Eure.

VERRIERS, champagneux, mécaniciens dem.
30-40 p. par jour. Porteurs de bouteille,
19-21 fr., sans apprentissage.
Logement, chauffage gratuits.
Travail stable.

DU GRANUT et Cie, Les Islettes (Meuse).
Plombiers et garçons périmètre.
Sic d'Etalage, 40, rue d'Avron.

On dem. 1. menuisier champagneux. Lan-
cello-Lefèvre, 48, r. Justice, Plainville, St-Denis.

Régieurs sur automatique
et semi-automatique.
S. E. V. 26, r. Guynemer, Issy.

RÈGLEURS-DECOUPEURS
S. E. V. 26, r. Guynemer, Issy.

install. électriques tot. Ecrire age. réfé-
rentions. M.R.D.E. 38, rue Desreunades.

On dem. Bon ouvrier tôlier sachant faire le
coffre-fort. Berthierou, 19, r. Ardennes, Paris.

Ajusteurs-moutonne. Se présenter à 14 h. 15
Laboratoires Savy, 70, rue de Valenciennes.

SERRURERIE dem. ouvriers ajustés
monteurs et petites-mes-
Se présenter, 150, rue Martre, Cligny.

COURBEVOIE. — Savy Jeanjean, avenue
Dubouquet, Jossigny, 100, rue d'Exécution
lib. serv. militaire.

LE BOULON PARISIEN — dem. ajusteurs
p. entretien, boulonniers, pressurs, tarauteu-
seuse. S'adr. 228 bis, r. du Landy, St-Denis.

Monteurs chauffage central demandés.
Dreux, 10, rue de la République.

BUREAU DE PLACEMENT
Rue à 1 fr. débuit, cuis, foug. de ch., mén-
sommier gros gages, places jour incin-
cra, 6, boul. Saint Germain, Paris.

Mme Clavière, 5, r. Réaumur, place cuis, r.
de ch., b. 14 fr. Archiv 17-16, mais, de conf.

Pour trouver une bonne ou une place,
s'adresser à M. ou Mme St-Clément,
0.58 domestiques placés ou 1927-28.

Nombreuses places bonne à tout faire, cuis-
A. Maiesherbes, 20, rue Phalsbourg.

Mémo : Maiesherbes ou Monceau.

On dem. jeunes filles sérieuses p. apprendre
comptabilité créancière. Ains. 100, rue
Jules Gues à 14 ans p. livraisons. Loges
nourris. B. payés. AYBAULT, r. Française.

DEMANDES DE REPRESENTANTS
Pers. 2 sexes, sc. conb. exp. p. repr. part. ling.

électric. **LANGRAND, 87, faubourg Saint-Martin.**
On dem. peintres, place stable, même hiver.
Bons salaires. **CROIX-BLANCHE (S.-O.).**
On dem. peintres mécaniciens, metteurs au
point, électriciens en voitures. S'adresser à
15, rue Gréffulhe, à Levallois.

**TOURNEURS PARALLÈLES; TOURNEURS
à tracés; TRACERS; mécanique; AJUS-
TEURS monteuses; DÉCOULEURS; COMPTABLE;
EMBALLERS; AJUSTEURS ENTRETIEN;
CONTRÔLEUR de chaudière; sont dem.**
par Société de la Croix-Blanche, 30, rue Carnot, Le Pré Saint-Gervais.

Dessinateurs d'outillage petite part, con-
naissant fabrication grande série. Demand.
à S. E. V., 86, rue Guyonier, Issy.

On demande TRACERS et FORGEURS en
CHAUDIERES à vapeur (grande ou petite)
S'adr. LA LILOISE, pont de la Croix-Blanche
AULNAY-SOUS-BOIS (Seine-et-Oise).

LE MATERIEL TELEPHONIQUE.
36, rue de Sevres, à Boulogne-s.-Seine, dem. :
DESSINATEURS d'outillage (côté à presser),
DESSINATEURS en mécanique
gén. et électricité, libérés serv. mil. Nationali-
té française. Ecr. en info. exp. 103, présent au
Service du Personnel qui convoquera.

LE MATERIEL TELEPHONIQUE.
36, rue de Sevres, à Boulogne-s.-Seine, dem. :
REGULEURS sur tours semi-automatiques
à automatique, à commande P. M. A.
AJUST.-OUTILLERS spéc. outils à découpe
AJUSTEURS de fabricat. conc. la fraiseuse.
TRAVERSEURS-OUTILLERS.
OUVRIERS DÉCOULEURS (presse Blass)
et DECOULETTEUSES. BOBINEUSES profes-
sionnelles (fil fin rangé par couches).
S'adresser à la SOCIÉTÉ ANONYME
S. E. V., 86, rue Guyonier, Issy.

Se présent. av. références et pièces d'identité
de 8 h. 30 à 11 h. ou de 14 h. à 16 h.
Bons salaires. Retraite.

Vacances suisses. Société de location fam.
Association d'achats.
Sonts médicaux gagnants à l'usine.

F. A. M.
175, avenue de Verdun,
Issy-Jeu-Moutin, France.
demandent :

MANGEVRES SPECIALES
Routes catégories.
Salaires élevés.
Chaufeurs de chaudières, bobineurs et
ajusteurs-décolleteurs sont demandés par
SOCIÉTÉ ANONYME S. E. V., 86, rue Guyonier,
à Monteville, près Caen. Ecrire en fournis-
sant références et situation de famille.

SOM BERTHIOT
La Société d'Optique et du Mécanique de
Haute Précision, 125, bd Davout, à Paris (30^e)
demande fraiseurs, petites-tourneries tourneurs
couteillers, bacheurs de verres, petites-ma-
nœuvres polisseuses et ajusteurs et
dessinateurs-calqueurs.

Tourneurs fabrication, fraiseurs et régulateurs
de fraiseuse, jeunes fraiseurs et ouvriers
fraiseurs, décolleteurs, ajusteurs, monteuses,
décolleteurs, alésieurs, ajusteurs-monteurs.
Contrôleurs en méc., perceurs, mouteurs de
charbonniers bronze, usaginaires.

SOCIÉTÉ ANONYME S. E. V., 86, rue Guyonier, à

placement encourageant rapide. Les commis-
Ecr. LIKOSTE, Willay, 63, r. Château-d'Eu.

COURS ET LEÇONS
En 3 mois, couture, massago, manucure
Cours prof., 67, bd Beaumarchais (30^e ann.)
Apprenez couture, taille, ond., man., barbe
plus. cours, 2 et 5. Apprenez le 6. Pyramides
COUTURE, man. man., 10, rue de la Harpe.
Essais gratuits, 30, rue Réaumur, Paris.
En 3 mois, Mme Elmire apr. la couture. Lec-
au cachet, fort. Manic., mass. 30, av. Pasteur.
L'ÉCLAIR, 10, rue de la Harpe.

AUTOMOBILES
Camionnette RENAULT 10 HP. Int. s'abst.
LILLMANN, 82, rue Lecourbe.

Enseignement automobile
NORD-EST, Ecole d'auto, 210, rue Lafayette
Forfait 100 francs. Cours, 100 francs. 5-7

BASTILLE ÉCOLE AUTO
36, rue Beaumarchais, Rog. 89-12. M^e Bastille
Forfait Citroën, Renault, Camions, Motoc.
5-7

WAGRAM AUTO
73, avenue Wagram.
45, av. Gde-Armée.
149 ter, bd Voltaire.
5-7

PERMIS A FORFAIT
Touriste..... 150 francs.
Camion..... 200 francs.
Moto-Side..... 100 francs.
Papiers-Taxi..... 50 francs.
Leçon Privée..... 15 francs.
COURS MECANIQUE GRATUIT

LOCATIONS
Ph. log. e., g., él., 2,000. Raincy. Ec. 0 66 P. P.
Plus. log., 2-3 p. à l. h. lib. ban. proche.
Voir le progr. Tsalsp, 17, r. Lepelletier, Paris

Locaux
Lib. suite : gd hall, boutiq., s.-sol, également
Bureaux av. antich., asc., 7,000 à 12,000 fr.
Chav. 20 fr. Chav. divers 10 fr. P. M. A.

ACHATS ET VENTES DE PROPRIÉTÉS
S.-et-M., Maisson, 4 p., jdn b., ec. Lth. 14,000.
Rou. 80-82, qual. Jemmapes, Paris, République.
Rar. S.-et-M., gare, s. comm. arts, mais.
à P. dépend, gd jard. fruitier. 15,000 à
deb. Lahitte, Coulommiers.

OCCASIONS
Chaises romes de noyer, 2 portes, 1,600.
Salles à manger de chêne à A. N. A.
S. passage Turquell (Métro Nation).

ACHAT ANTIQUES
S. meubles, sièges, tabl. livr., t. obj.
anciens. Sam. 23, bd des Batignolles (70).
Belle occasion. Grandes armoires de chamb.
en chêne à prendre de suite. Prix très
avantageux. S'adr. Fluyet, 93, r. de Grenelle.

RECHERCHES
ex-insp. Eng. av. mariag. Recu.
Fautour, 40, r. Patoen, apr.
5, r. Etienne-Marcel. Ouf. 8, 9 & 10 Louv. 71-72



A votre santé !

"A votre santé" dit cet homme bien élevé. En fait, il sait bien que c'est à sa propre santé qu'il doit boire puisque pétillante dans son verre de l'eau septilinisée, une eau de régime qui convient à merveille pour faciliter la digestion, dégraisser les organes, se soigner et se préserver des manifestations arthritiques, Goutte, Gravelle, Rhumatismes aigus ou chroniques et de toutes les affections des

reins, foie, vessie, articulations

L'eau septilinisée entretient en bonne forme les bien portants, elle améliore la santé des rhumatisants, des diabétiques, des arthritiques et de toutes les victimes de l'acide urique. Vous la préparez instantanément et pour moins de 40 centimes le litre en versant un sachet de Septiline dans un litre d'eau. Elle se décompose pas le vin et lui donne un saveur plus agréable.

4.50

la boîte pour faire
12 litres d'eau
de table de régime

Voici le moment de votre
grande saison de Septiline

La Septiline (Superlithine de D^r Nardetzki) se vend 4 fr. 50 la boîte dans toutes pharmacies ou au dépôt général : Grande Pharmacie du Globe 19, boul. Bonne-Nouvelle, Paris (2^e)



Rhumes de cerveau
Catarrhe nasal
Sinusites
Végétations
Otites
Vertiges
Maux de gorge

Débouchez votre nez

Lorsque la respiration est rendue difficile, par la présence dans le nez de végétations, de polypes, par un rhume de cerveau chronique, un catarrhe nasal, etc., les poumons et l'appareil respiratoire tout entier, ainsi que ses dérivations, en souffrent terriblement car la quantité d'air absorbée est insuffisante. Si la respiration se fait mal, la purification du sang par l'oxygène de l'air, dans les alvéoles pulmonaires, est incomplète et l'organisme, mal nourri par un sang mal purifié, ne tarde pas à dépérir. Il en résulte que les affections nasales ne doivent pas être considérées comme des affections locales, mais bien comme des maladies générales de l'organisme tout entier et doivent être soignées avec énergie. La santé dépend donc avant tout du bon état et du bon fonctionnement du nez, porte d'entrée des poumons et aussi de nombreuses maladies. La respiration a une importance capitale puisque la santé, la vie même en

dépendent ; elle ne doit pas être viciée à l'origine. C'est toute l'évidence même. Débouchez donc votre nez et celui de vos enfants en donnant dans chaque narine gros comme un pois de Nazinette, nouveau et merveilleux baume nasal, et la face de votre vie sera complètement changée. Du seul fait que vous ne respirerez plus par la bouche l'air n'arrivera plus au contact de la gorge et des bronches sec, froid et non dépolluées de ses poussières et microbes, mais, au contraire, il fera, dans le nez, son trajet normal long et coulé à plusieurs reprises, y sera réchauffé, humidifié, filtré ; il y perdra les poussières irritantes et les dangereux microbes qu'il tient toujours en suspension et qui seront engloutis, tués, évacués grâce à Nazinette. Ainsi la santé et la force pénétreront en vous, et vos enfants, au lieu de rester de petits êtres chétifs et malades, pousseront comme des champignons. Nazinette fait respirer et vivra.

Nazinette

La maladie entre par
le nez, c'est par le nez
qu'il faut la vaincre.

PRIX Toutes Pharmacies le tube 5^f Exigez bien NAZINETTE. A défaut, par poste 5^f 25, contre remboursement 6^f 50, les 3 : 16^f 50, les 6 : 31^f Laboratoires biologiques du D^r GILBERT, 6 rue Laas, PARIS-10

COURRIER DES T.S.F. AMATEURS DE

Mardi, 8 octobre.

LES PRINCIPALES EMISSIONS FRANÇAISES

Poste du « PETIT PARISIEN » (329 m. - 0 kw 500)

20 h. 45, disques, causerie et informations. 21 heures, concert avec le concours de Mlle Marie-Thérèse Gauley, de l'Opéra-Comique, dans : Le Bascoche, air du premier acte (Messager) ; Les Liliés (Rachmaninov) ; Mélodies grecques (Ravel) ; et de M. Baldous, de l'Opéra-Comique, dans : Pailasse « Prologue » (Leoncavallo) ; Manon « air du Comte » (Massenet) ; Le Cygne (Grieg).

Prélude de Nais Nicoulin (Brucner) ; Sérénade, suite (Messager) ; Andante de la Quatrième Symphonie (Glasounow) ; Danse persane (Guiraud) ; Five o'clock, fox-trot (Ravel) ; Chanson écossaise de la Rapsodie galloise (Lauriat) ; Les Ombrelles, danse provençale (Francis Casadesu).

RADIO-PARIS (1.725 m.). — 12 h. 30, Cavalleria rusticana (Massenet) ; Lohme ; Pourquoi dans les grands bois... ; Dans la forêt, p. de nous... (Debussy) ; Symphonie fant. ; 1^{re} : Songe une nuit de Sabot (Berlioz) ; 2^{de} : la Caravane ; il est des musulmans... (H. Rabau) ; 12 h. 5, Danza (Granados) ; la Corrida (Kampf) ; 13 h. 30, Comte des Grieux (Massenet) ; Patrie ; Cantabile de Ruyar (Paladilhe) ; le Fête des allégro de l'ouverture (Weber) ; les Contes d'Hoffmann ; Schmitz, 0¹ ant. ; J'ai des yeux... (Offenbach) ; Suite algérienne, p. lude (Saint-Saëns) ; Manon : Je suis encore tout étourdi... ; 14 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 15 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 16 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 17 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 18 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 19 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 20 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 21 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 22 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 23 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 24 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 25 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 26 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 27 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 28 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 29 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 30 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 31 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 32 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 33 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 34 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 35 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 36 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 37 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 38 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 39 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 40 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 41 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 42 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 43 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 44 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 45 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 46 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 47 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 48 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 49 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 50 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 51 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 52 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 53 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 54 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 55 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 56 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 57 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 58 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 59 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 60 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 61 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 62 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 63 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 64 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 65 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 66 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 67 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 68 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 69 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 70 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 71 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 72 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 73 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 74 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 75 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 76 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 77 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 78 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 79 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 80 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 81 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 82 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 83 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 84 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 85 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 86 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 87 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 88 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 89 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 90 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 91 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 92 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 93 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 94 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 95 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 96 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 97 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 98 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 99 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 100 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 101 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 102 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 103 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 104 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 105 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 106 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 107 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 108 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 109 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 110 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 111 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 112 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 113 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 114 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 115 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 116 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 117 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 118 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 119 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 120 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 121 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 122 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 123 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 124 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 125 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 126 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 127 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 128 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 129 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 130 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 131 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 132 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 133 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 134 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 135 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 136 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 137 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 138 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 139 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 140 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 141 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 142 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 143 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 144 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 145 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 146 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 147 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 148 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 149 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 150 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 151 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 152 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 153 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 154 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 155 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 156 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 157 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 158 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 159 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 160 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 161 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 162 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 163 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 164 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 165 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 166 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 167 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 168 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 169 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 170 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 171 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 172 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 173 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 174 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 175 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 176 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 177 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 178 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 179 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 180 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 181 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 182 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 183 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 184 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 185 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 186 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 187 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 188 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 189 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 190 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 191 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 192 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 193 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 194 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 195 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 196 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 197 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 198 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 199 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 200 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 201 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 202 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 203 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 204 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 205 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 206 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 207 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 208 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 209 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 210 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 211 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 212 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 213 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 214 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 215 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 216 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 217 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 218 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 219 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 220 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 221 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 222 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 223 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 224 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 225 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 226 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 227 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 228 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 229 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 230 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 231 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 232 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 233 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 234 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 235 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 236 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 237 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 238 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 239 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 240 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 241 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 242 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 243 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 244 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 245 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 246 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 247 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 248 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 249 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 250 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 251 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 252 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 253 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 254 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 255 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 256 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 257 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 258 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 259 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 260 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 261 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 262 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 263 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 264 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 265 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 266 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 267 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 268 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 269 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 270 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 271 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 272 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 273 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 274 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 275 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 276 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 277 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 278 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 279 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 280 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 281 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 282 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 283 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 284 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 285 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 286 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 287 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 288 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 289 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 290 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 291 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 292 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 293 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 294 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 295 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 296 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 297 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 298 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 299 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 300 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 301 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 302 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 303 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 304 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 305 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 306 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 307 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 308 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 309 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 310 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 311 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 312 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 313 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 314 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 315 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 316 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 317 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 318 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 319 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 320 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 321 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 322 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 323 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 324 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 325 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 326 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 327 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 328 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 329 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 330 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 331 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 332 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 333 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 334 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 335 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 336 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 337 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 338 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 339 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 340 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 341 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 342 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 343 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 344 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 345 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 346 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 347 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 348 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 349 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 350 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 351 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 352 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 353 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 354 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 355 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 356 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 357 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 358 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 359 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 360 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 361 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 362 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 363 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 364 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 365 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 366 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 367 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 368 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 369 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 370 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 371 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 372 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 373 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 374 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 375 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 376 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 377 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 378 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 379 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 380 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 381 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 382 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 383 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 384 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 385 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 386 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 387 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 388 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 389 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 390 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 391 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 392 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 393 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 394 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 395 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 396 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 397 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 398 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 399 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 400 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 401 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 402 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 403 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 404 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 405 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 406 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 407 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 408 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 409 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 410 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 411 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 412 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 413 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 414 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 415 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 416 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 417 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 418 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 419 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 420 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 421 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 422 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 423 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 424 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 425 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 426 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 427 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 428 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 429 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 430 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 431 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 432 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 433 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 434 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 435 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 436 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 437 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 438 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 439 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 440 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 441 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 442 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 443 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 444 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 445 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 446 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 447 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 448 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 449 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 450 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 451 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 452 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 453 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 454 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 455 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 456 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 457 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 458 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 459 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 460 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 461 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 462 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 463 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 464 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 465 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 466 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 467 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 468 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 469 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 470 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 471 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 472 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 473 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 474 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 475 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 476 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 477 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 478 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 479 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 480 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 481 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 482 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 483 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 484 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 485 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 486 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 487 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 488 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 489 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 490 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 491 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 492 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 493 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 494 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 495 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 496 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 497 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 498 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 499 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 500 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 501 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 502 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 503 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 504 h. 30, notre p. o table (Massenet) ; 505 h. 30, notre p

Partout on le demande !

Pourquoi tant d'automobilistes insistent-ils pour avoir Esso ? — C'est qu'ils savent que rien ne peut lui être comparé — qu'Esso accroît la puissance de leur voiture, lui donne de *meilleures* accélérations — et leur permet un plus grand kilométrage. Quelques semaines d'essai vous convaincront, vous aussi, comme l'ont été tant d'autres.



L'ECONOMIQUE S. A., 82, Avenue des Champs-Élysées, Paris